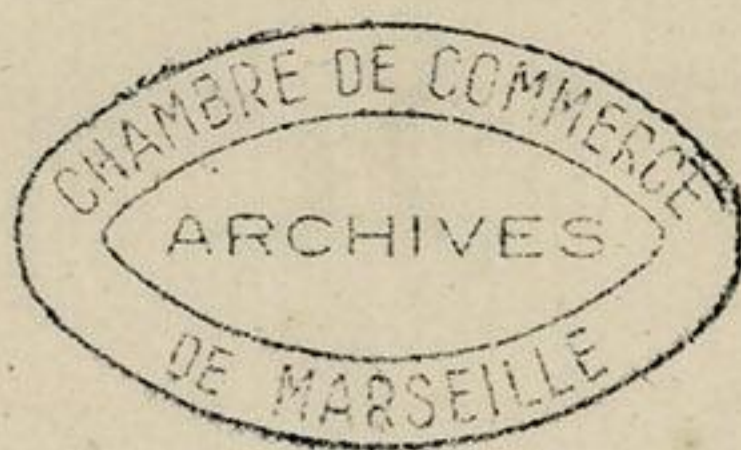


*H. Roux freres
Marseille*

Amsterdam le 28. Septembre 1767.



Memum

Notre Societé etant parvenue au terme pour lequel nous l'avions contractée, Mr. CRAMER l'un de nous, content de sa situation & de sa fortune, prend le parti de se retirer, pour aller jouir dans sa Patrie du fruit de son travail; nous le remplaçons par Mr. HENRY FIZEAUX, troisieme Fils de Mr. Jean Etienne Fizeaux d'ici, qui ayant travaillé sous nos yeux, dans notre Comptoir, pendant douze années consecutives avec des progrès & une intelligence qui justifient le choix que nous en faisons, nous avons trouvé *Memum* qu'il etoit de notre devoir de vous informer de ce changement, qui n'en aportera aucun dans la régie de nos affaires, non plus que dans la raison de notre commerce, qui subsistera telle qu'elle a été jusques a present avec les Signatures designées cy après, dont vous aurez la bonté de faire prendre notice, en vous priant *Memum* de leur
ac-

Septembre 1767.



accorder une confiance egale a celle dont vous avez bien voulu nous honorer, puisque dans nos sentimens & nos soins vous trouverés les memes dispositions a vous donner de constantes preuves de notre attention pour vos Interets & de la consideration infinie avec laquelle nous avons l'honneur d'etre

*M*emures

Vos tres Humbles &

tres obeisfans Serviteurs

Signature de V. T. H. S. J. J. HORNECA.

Signature de V. T. H. S. D. HOGUER.

Signature de V. T. H. S. HENRY FIZEAUX.